

AR PREFECTURE

016-211601687-20200124-CCAS202001030155
Regu le 28/01/2020

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt

Le 24 janvier à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 17 janvier 2020

PRESENTS : MMES BOISSIER DESCOMBES – LAPEYRONNIE
– MALLAH

MM. CABROLIÉ – DESCLIDES – GONZALEZ – SAVIN – YOU

EXCUSÉE : MME MOUNIER

Madame BOISSIER DESCOMBES a été nommée secrétaire.

2020-01-03 D

OBJET : Affectation du résultat de l'exploitation

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur l'affectation des résultats de 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2018	Virement à la section d'investissement CA 2019	Résultat de l'exercice 2019	Reste à réaliser 2019 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement						
Fonctionnement	2 594,10 €		- 846,81 €			1 747,29 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

AR PREFECTURE

016-211601687-20200124-CCAS20200103D-DE
Regu le 28/01/2020

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2019	1 747,29 €
Affectation Obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 747,29 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2019 Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	1 747,29 €

Affichage du 29 janvier 2020
au

Fait à Jauldes, le 28 janvier 2020

Le Président
Eric SAVIN